

Depuis 1883 à 1895, député de Thonon de 1897 à 1905, année où il fut élu sénateur. Il appartenait au parti radical-socialiste.

M. Poincaré à Colmar

Paris, 10 décembre. (Havas.) — Sur tout le parcours de Strasbourg à Colmar, les habitants de toutes les localités ont acclamé MM. Poincaré et Clémenceau et ont chanté la « Marseillaise ». M. Poincaré est arrivé à 9 heures, mardi matin, à Colmar, où une foule enthousiaste s'était groupée sur le parcours que devait suivre le cortège. Le président est reçu par le général de Castelnuovo et la Municipalité. Dès que le cortège apparaît, une immense ovation retentit. Le cortège gagne le Champ-de-Mars, au milieu d'ovations ininterrompues. Des jeunes filles groupées au centre de la place agitent des drapeaux. M. Poincaré, après avoir passé en revue les troupes, gagne la tribune où se trouvent les personnalités officielles. Les musiques jouent la « Marseillaise », que la foule accompagne. Les jeunes filles chantent ensuite un chant d'Alsace-Lorraine sur l'air de la marche : « Vous n'aurez pas l'Alsace-Lorraine », chant traduisant l'amour des provinces reconquises pour la France. Le cortège se rend ensuite à la préfecture, où le président félicite le maire, le clergé et les vétérans, ainsi que les notabilités que les Allemands ont emprisonnés. M. Poincaré embrasse M^{me} et M^{lle} Preiss, femme et fille du député de Colmar mort en exil, après avoir été emprisonné.

Le maire, dans son allocution, affirme la fidélité de la population à la France.

M. Poincaré, répondant, rappelle la déception subie par la population après la première occupation. Mais il sait qu'elle ne désespéra jamais de retrouver la France. Il rappelle ensuite les protestations de M. Preiss au Reichstag et termine en disant : « Si vous n'étiez pas redevenus Français, la France ne serait pas redevenue elle-même. Nous avions juré de rentrer à Colmar. Nous y sommes rentrés et nous n'en partons plus ». Le discours du président produit une impression intense.

Au moment de quitter l'Hôtel-de-Ville, M. Poincaré a demandé une croix de guerre. Hansi détache la sienne et la remet au président, qui l'épingle au corsage de M^{lle} Preiss, qui déclara aux officiers allemands ramenant le corps de son père : « La France nous vengera » et que les Allemands emprisonneront. La musique joue la « Marseillaise ». Le cortège repagne la gare au milieu des ovations et part pour Mulhouse.

L'affaire Humbert

Le forçat Bertin est arrivé l'autre jour à Paris. Son voyage a duré près de deux mois. Le bâtiment qui le transporta dut passer par l'Amérique.

On sait que Bertin fut condamné en 1908 à dix ans de détention dans une enceinte fortifiée pour trahison. Il était en Nouvelle-Calédonie lorsque, il y a quelques mois, il porta contre Charles Humbert des accusations précises, déclarant formellement que, à l'époque où lui-même fut condamné, l'ancien directeur du Journal était un agent à la solde de l'Allemagne.

Bertin a été conduit à la prison de la Santé. Il doit être entendu prochainement par le capitaine rapporteur.

Les pertes de la marine anglaise

Selon des déclarations publiques faites par le premier Lord de l'Amirauté, les sous-marins allemands ont coulé 3145 vaisseaux, dont 2475 bateaux marchands et 670 bateaux de pêche. Tous les équipages ayant dû être abandonnés à leur sort, les pertes en hommes se sont élevées à 15,000.

L'abolition du service militaire obligatoire

Londres, 10 décembre. (Reuter.) — Les gouvernements des Alliés sont décidés à proposer, lors de la conférence de la paix, l'abolition du service militaire obligatoire dans toute l'Europe.

Convocation du Reichstag

Berlin, 10 décembre. (Wolff.) — L'agence Wolff apprend que le Reichstag sera convoqué afin de donner mandat au gouvernement Ebert Haase en vue des négociations de paix.

La misère à Vienne

Vienne, 10 décembre. (B. C. V.) — Le président de la délégation internationale de la Croix-Rouge, M. Ferrière, a déclaré devant des correspondants de journaux, que les impressions ressenties lors de ses premières visites dans les hôpitaux d'enfants et dans des autres hôpitaux de Vienne ont été tout ce qu'il y a de plus navrantes. Le manque de nourriture et la pénurie du charbon ont l'influence la plus néfaste sur les malades. Ce qu'il a vu de misères, en deux jours, a dépassé tout ce qu'il s'attendait à voir.

Comme homme, et surtout comme représentant de la plus vaste organisation humanitaire du monde, la Croix-Rouge de Genève, il usera de toute son influence afin d'organiser le secours le plus prompt, tant en matières alimentaires qu'en livraisons de charbon.

Vienne, 10 décembre. (B. C. V.) — La Reichspost annonce de Prague :

Le président du conseil Kramaricz a reçu une dépêche du doyen du corps diplomatique viennois, le nonce Valère, lui annonçant l'arrivée de deux représentants du corps diplomatique viennois, les représentants suédois et suisse. Les deux ministres transmettront les revendications du corps diplomatique viennois au gouvernement de Prague. Celui-ci est prié, en présence de la situation très difficile où se trouve la po-

pulation viennoise en ce qui concerne la question des vivres et du combustible, d'accorder des secours aussi rapides que possible.

Polonais et Ruthènes

On mande au sujet de la lutte entre Polonais et Ruthènes, en Galicie : Le grand collège des Jésuites, à Ghyrof, a été occupé, le 20 novembre, par les Ruthènes, après bombardement. Il n'y avait pas un seul soldat polonais dans l'établissement et les cours s'y poursuivaient en toute tranquillité.

Après avoir pénétré dans l'édifice, les Ukrainiens ont réclamé la livraison du recteur et des professeurs comme otages. On leur donna l'ordre de quitter immédiatement les classes dans lesquelles ils enseignaient ; ils furent conduits, sous escorte, à Stryj.

La révolution allemande

Les pleins pouvoirs du prince Eitel-Frédéric

Berlin, 10 décembre. Selon le Berliner Tageblatt, l'ex-empereur Guillaume II a donné pleins pouvoirs à son deuxième fils, le prince Eitel-Frédéric, pour régler toutes les questions de la ci-devant maison royale de Prusse.

Pas de représentants des soviets

Berlin, 10 décembre. Dans la séance de lundi du cabinet, qui a duré plusieurs heures, il a été décidé de refuser l'accès dans l'empire aux représentants du gouvernement des soviets russes, qui voulaient participer à l'assemblée centrale des conseils des ouvriers et des soldats.

Foch interviendrait

Rotterdam, 10 décembre. (Wolff.) — D'après une information de Paris, le maréchal Foch aurait été chargé de mesures militaires devenues nécessaires contre l'anarchie qui sévit en Allemagne. La concentration des troupes alliées continue à la frontière d'Allemagne.

La tentative contre-révolutionnaire

Les instigateurs de l'attentat contre le Conseil exécutif des ouvriers et soldats de Berlin, qui a été pendant quelques heures en état d'arrestation, sont connus. Ce sont plusieurs membres de l'aristocratie, dont deux jeunes fonctionnaires du département des affaires étrangères : MM. de Richthofen et de Rheinhaben, un prince de Hohenlohe, et des étudiants. Vingt-deux arrestations ont été faites à l'Hôtel Bristol, qui paraît avoir été le foyer du complot. On y a trouvé 300 fusils.

Nouvelles diverses

La conférence de la paix siégera à Versailles, et les Chambres françaises s'y réuniront en congrès pour entendre les conditions de paix.

Le cabinet bulgare de M. Malinof est démissionnaire.

Le gouvernement italien a décidé de libérer tous les soldats italiens domiciliés à l'étranger et accourus sous les drapeaux.

Echos de partout

SOYEZ BONS POUR LES ANIMAUX

Les bombardements par gothas et par canons à longue portée firent à Paris des victimes parmi les animaux domestiques comme parmi les hommes. Des amis des bêtes s'efforcèrent de les soustraire au danger.

Une dame des environs de Paris entreprit de conduire dans une propriété de la Giroende, louée pour cet objet, des chiens et des chats, appartenant tant à elle qu'à des habitants de la localité.

Elle partit dans un wagon à bestiaux, ainsi transformé en arche de Noé, à la tête de 22 chiens et de 19 chats.

Le voyage fut long et difficile. Il y eut dans certaines gares des arrêts d'une journée entière, pendant lesquels il fallait promener les chiens de toutes les espèces connues, depuis le chien de berger d'Alsace jusqu'au banal toutou et au roquet.

Dans les gares, les voyageurs regardaient avec étonnement le wagon d'où s'échappaient des aboiements et des miaulements, ce que n'expliquait pas l'inscription qu'on lisait sur la paroi :

14 vaches pour Vaugirard.

MOT DE LA FIN

Dans une école française, le professeur gourmande ses élèves, qui n'ont pas encore pu se remettre au travail :

— Alors, vous tous, vous ne savez pas un mot de votre leçon de géographie ?

— Monsieur, papa a dit que c'était pas la peine, qu'il valait mieux attendre.

L'épidémie de grippe

On a trouvé un vaccin préventif

L'Institut suisse des vaccins et sérums a découvert une préparation semblable au vaccin employé récemment dans toutes les armées des Etats belligérants et qui a préservé la vie de centaines de milliers de soldats. Les médecins de Berne ont fait, il y a 4 semaines, des essais sur une soixantaine de personnes, notamment des infirmiers d'hôpitaux, en vue de les immuniser contre la grippe. Cette expérience a donné de bons résultats. Aucune des personnes inocuées n'a été atteinte jusqu'ici de la grippe et on n'a remarqué aucune complication désagréable. Le nouveau vaccin étant absolument inoffensif, on vient de procéder à

des expériences sur une plus grande échelle en vaccinant les hommes du 34^e régiment d'infanterie, qui est entré récemment en service à Hérisau. Le vaccin est administré en deux fois, à 10 jours d'intervalle. La nouvelle méthode aurait, en cas de réussite, une importance considérable pour le pays, quoiqu'elle ne puisse trouver qu'une application préventive, n'ayant pas d'effet sur les personnes déjà contaminées.

Confédération

Expulsions

Le Conseil fédéral a ordonné ces derniers jours l'expulsion de 27 personnes. Celles-ci ont été expulsées pour menées anarchistes et délits contre la sûreté publique au moyen d'explosifs, propagande révolutionnaire, participation active aux agitations grévistes, participation au mouvement révolutionnaire bolchéviste, présomption de service prohibé de renseignements et accaparement.

Subventions au Valais

Le Conseil fédéral a alloué des subventions suivantes au canton du Valais : 70 % des frais de travaux de défense contre les avalanches au Grandvaux, commune de Saas-Grund (devis : 55,000 fr. ; maximum : 38,850) ; 20 % des frais de construction d'un chemin forestier Sembrancher-Vence-col des Planches, par la commune de Volèges (devis : 200,000 ; maximum : 40,000 fr.) ; 20 % des frais de la construction d'un chemin forestier au Plan de l'Eau, par la commune de Bovernier (devis : 55,000 fr. ; maximum : 11,000 francs) ; pour des reboisements complémentaires dévisés à 25,000 fr. au Grand Vernay, commune de Volèges : 70 % des frais de reboisement de 8000 fr. ; 5000 fr. ; 50 % des frais d'achat de terrain de 17,000 fr. ; 8500 fr. ; pour la mise en valeur de terrains incultes de 526 ha dans 83 communes, principalement dans la vallée du Rhône, une subvention répondant à la subvention cantonale (devis : 934,475,05 francs ; maximum : 161,804,85 fr.).

LA VIE ECONOMIQUE

Echanges italo-suisse

Le Giornale d'Italia annonce qu'un nouvel accord économique a été signé entre la Suisse et l'Italie pour une durée de dix mois. Aux termes de cet accord, l'Italie nous enverra pendant ce temps 750 porcs par mois d'un poids global de 10,500 quintaux, 600 quintaux d'œufs, 100 quintaux de volaille, 100 quintaux de fruits et légumes conservés, 3500 quintaux de fruits et légumes frais, 100 quintaux de conserves de tomates, 1000 quintaux de cerises, 2400 tonnes de pyrites de fer, 500 tonnes de soufre, 200 tonnes de chanvre, 750 sacs de café et une certaine quantité de fil. De son côté la Suisse s'est engagée à livrer à l'Italie 12,000 quintaux de cellulose, 25,000 tonnes de bois, 7000 quintaux de matières colorantes. L'accord prévoit aussi la formation d'un groupe financier suisse qui sera autorisé à faire des avances mensuelles à un consortium de banques italiennes.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

(Séance du 10 décembre.) — Le Conseil comme : M. Casimir Magnin, à Neyruz, instituteur à l'école mixte de Franex ;

M. Ernest Ding, fils d'Issidore, à Nuvilly, inspecteur du bétail du cercle de Nuvilly.

Il approuve les statuts du syndicat constitué pour l'assainissement des terrains marécageux de Berg et de Lanten, sur le territoire de la commune de Guin.

Le secrétaire romand des Arts et Métiers

Dans sa séance d'hier, mardi, le Comité central de l'Union suisse des Arts et Métiers a nommé secrétaire romand M. le Dr Cottier, ancien élève du collège Saint-Michel et de l'université de Fribourg. Il y avait 108 candidats, dont 81 de la Suisse allemande et 27 de la Suisse romande.

Le nouveau secrétaire parlera avec M. W. Krebs les charges de plus en plus complexes du secrétariat, et s'occupera de la propagande dans la Suisse romande.

Nous sommes heureux de voir un Fribourgeois choisi par l'importante association des Arts et Métiers comme secrétaire romand. M. Raphaël Cottier justifiera pleinement la flatteuse confiance qui lui est témoignée.

Pour nos petits

La grippe a parcouru tout à tour la plupart des orphelinats de notre canton, et combien d'enfants de nos paroisses ont ressenti aussi les atteintes de la surnoise visiteuse ! Le beau jour de Noël approche, et les petits convalescents se demandent s'il leur ménage une joyeuse surprise. Comme elle serait bien accueillie et leur ferait vite oublier les jours de fièvre et les nuits de souffrance !

L'Œuvre des Arbres de Noël, qu'on pourrait appeler aussi celle des vestiaires, a été empêchée, par les tristes circonstances actuelles, d'organiser en faveur des enfants pauvres sa petite fête traditionnelle. C'est pourquoi elle s'adresse à ceux qui l'ont soutenue depuis si longtemps et elle leur recommande ses chers petits protégés. Des dons en nature ou en espèces sont reçus avec reconnaissance et peuvent être déposés à l'Hôtel Suisse, chez M^{me} veuve Ant.

Comte, rue de Lausanne, chez M^{me} Ernest Piller, Grand'Rue, ou chez M^{lle} Daguet, rue de Lausanne.

La présidente : M^{me} Georges Python.

Chez nos soldats

Un drame à la frontière

Un malheureux événement s'est produit à la frontière, dans le secteur gardé par les troupes fribourgeoises.

Dans la nuit de lundi à mardi, une sentinelle du bataillon 14 aperçut une ombre qui s'approchait d'elle ; elle vit un casque et il lui sembla que c'était le casque à pointe d'un soldat allemand. La sentinelle fit les sommations réglementaires, mais ne reçut aucune réponse ; elle tira alors et put voir que le coup avait porté. On alla recueillir l'inconnu et on eut la douloureuse stupefaction de constater que c'était un soldat du bataillon 14, Félix Gremion, d'Enney.

Ce lugubre drame a jeté la consternation dans le bataillon. Une enquête a été aussitôt engagée pour établir les circonstances précises du fait. Il convient d'attendre le résultat de l'information avant de parler plus au long de cette affligeante affaire.

Nous recevons les détails suivants : Un décès, le premier qui se produit à Bâle dans le régiment, vient de jeter la consternation au milieu de nous ; mort qui n'est pas due à la grippe, mais à un fatal concours de circonstances : un soldat, d'un coup de feu, en a tué un autre.

Le fusilier D. veillait à la frontière, comme sentinelle, lorsqu'il vit, dans l'obscurité, — il était 1 heure du matin — s'approcher une ombre. C'était un soldat, et l'extrémité du fusil, émergeant au-dessus du casque, donna à D. la persuasion que ce soldat était Allemand. « Halte ! » cria-t-il par deux fois ; puis, tandis que, d'instinct, il reculait un peu en lançant ses sommations : « Halte ou je tire ! » L'ombre avançait toujours. Elle était à quelques mètres. D. tira, — un seul coup, — et la silhouette s'affaissa.

Hélas ! celui qui venait de tomber était l'un de ses camarades, Félix Gremion, sentinelle du poste voisin, qui patrouillait dans cette direction.

Aucun reproche ne peut être adressé à D. Ses trois sommations ont été entendues distinctement par l'autre sentinelle, qui circulait un peu plus loin. Est-ce le bruit du ruisseau marquant la frontière qui a empêché Gremion de les apercevoir ? S'imaginait-il que D. savait très bien à qui il avait à faire, et ne profiterait ses sommations que pour la forme ? Ou bien a-t-il pensé que la sommation s'adressait à quelqu'un d'autre ? On ne sait. Gremion était mort sur le coup. La balle avait pénétré au bas du cœur et était ressortie par derrière, éraflant le bois du fusil. On a trouvé sur le malheureux la dernière lettre que sa mère lui avait écrite et que la balle meurtrière avait traversée.

Le fusilier Félix Gremion appartenait à la 4^{me} compagnie du bataillon 14. Il habitait dans sa famille, à Epagny. Le bataillon 14 et le régiment tout entier compatissent à la douleur des pauvres parents et s'apprentent à faire à ce soldat, tombé à son poste, les funérailles dues à un brave.

Autres deuil

On nous écrit : Jour funeste ; il a été marqué d'un autre décès survenu hier soir déjà et aussi une mort subite : le fusilier Simon Angéoz, de la 3^{me} compagnie du bataillon 16, de Corminboeuf, souffrait d'un panaris, avec inflammation de la main. Il fut transporté à l'hôpital de Bâle et le médecin civil l'endormit pour lui ouvrir le doigt. Le malheureux soldat ne se réveilla plus.

Les Freiburger Nachrichten annoncent la mort du soldat de landsturm Etienne Müller, d'Eichholz, qui a succombé à la grippe, contractée pendant le service de garde fait à Fribourg par sa compagnie, à l'occasion de la grève.

Etienne Müller laisse une veuve et plusieurs enfants en bas âge.

Nos soldats malades

Berne, 10 décembre. Nous venons de rendre les honneurs militaires et de dire l'adieu suprême à notre cher camarade Jean Dévaud, de Porsel.

Ce soir, nos aumôniers de lazarets, les capitaines Pyhould et Savoy, nous quittent et retournent à leur mission ordinaire du professeur. La séparation nous coûte de part et d'autre. Ce n'est pas en vain que nous avons souffert ensemble pendant ces quatre semaines de dure épreuve. Au milieu du danger et sous les coups répétés de la souffrance, les âmes sont heureuses de se sentir plus rapprochées, de s'aider à diriger un regard de foi et d'espérance vers le Père plein de bonté qui veille sur nous du haut du ciel.

Nos chers aumôniers ne nous oublieront pas dans leurs prières et nous leur gardons un souvenir au meilleur de notre cœur. M. Franz von Streng, vicaire à Berne, continuera à nous visiter et à prendre un soin spécial des camarades particulièrement éprouvés par la maladie. Les nouvelles qui nous arrivent des camarades retenus sur les bords du Rhin sont encourageantes. La grippe n'a pas suivi le régiment dans sa marche à la frontière. L'état sanitaire est bon ; il y a peu d'hommes dans les infirmeries. Nos deux premiers bataillons ont leur point d'attache à Bâle ; le bataillon 16, plus à l'est, a sa base à Frauenfeld.

Nos rangs décimés par la grippe se resserrant assez rapidement. Chaque jour arrivent les hommes qui ont terminé leur congé de convalescence. Ils nous reviennent pleins d'entrain, ayant passé de longues heures en wagon, remplies de nos chants du pays et de conversatio is amicales. Nous essayons de mettre tout notre cœur à la

fatigue qui nous est confiée. Parfois, nous nous demandons avec un peu d'inquiétude : « Serons-nous de retour à Fribourg pour Noël ? » Nous le souhaitons.

Le soldat Aimé Perriard

Samedi dernier, la population de Rue a fait de belles funérailles au soldat Aimé Perriard, mort au service de la patrie.

Le soldat défunt était fils d'une honorable famille de la localité ; il était lui-même un modèle de jeune homme sage, travailleur, et il était estimé de tous.

Tous les soldats de l'élite actuellement en congé dans la localité ont tenu à accompagner ce frère d'armes à sa dernière demeure. La phalange des jeunes était complétée par les soldats du landsturm, qui voulaient aussi témoigner de leur sympathie.

Le retour du bataillon 17

Le bataillon 17, revenant de la frontière, arrivera à Fribourg ce soir, mercredi, en deux convois ; le premier arrivera à 8 heures du soir et le second à 9 h. 13.

Malgré l'heure tardive, un chaleureux accueil est préparé à nos soldats. Toute la population s'y associera.

Les soldats du bataillon 17 qui arriveront par le train de 8 heures attendront sur la place de la Gare l'arrivée du train de 9 heures 13. Le bataillon défilera donc en ville un peu après 9 heures 34.

Le public fribourgeois est invité à aller avec des feux de bengale sur le parcours de la troupe, afin de féter le retour de nos braves soldats.

Demain jeudi, à 8 heures du matin, le bataillon assistera, à Saint-Nicolas, à un office de Requiem pour les camarades morts pendant le service.

Le Conseil communal de la ville de Fribourg a décidé d'assister au service funèbre, qui aura lieu demain, jeudi, à 8 heures du matin, à Saint-Nicolas, pour les soldats défunts du bataillon 17, et déposera une couronne aux couleurs de la Ville, avec l'inscription : Aux soldats morts du bataillon 17. La Ville de Fribourg.

La 2^{me} compagnie du bataillon 10 de mitrailleurs, qui est arrivée hier soir à Fribourg, précédant le bataillon 17, a été saluée à son retour par une foule de plusieurs centaines de personnes.

La reconnaissance de nos soldats

Le comité de secours aux soldats reçoit du commandant de landsturm II/17, 1^{er} lieutenant Häuler, ainsi que du sergent Schueb, au nom du détachement de Zoug, de chaleureux remerciements pour la surprise de la Saint-Nicolas, à laquelle nos braves Landstürmer ont été très sensibles.

M. le major Epp, commandant du bat. 17, confirme par lettre les remerciements reçus par le télégramme de dimanche.

Le Noël de nos soldats

Une fois de plus, nos braves troupes fribourgeoises, mobilisées pour la sauvegarde de notre Suisse, pour le maintien de l'ordre, et décimées par l'épidémie, verront passer les fêtes si douces de Noël à la frontière, loin de leurs familles. Ne serait-il pas possible — c'est l'idée qui est venue à la Sarinina — de faire quelque chose pour nos soldats, de leur bien montrer que nous autres, qui sommes restés dans notre pays de Fribourg, ne les oublions pas ; ne serait-il pas possible de leur faire parvenir quelque souvenir qui contribuerait à leur faire passer plus agréablement la veille de Noël loin de leurs, loin de l'église paroissiale illuminée pour la messe de minuit ? Les troupiers qui veillent à la frontière, ces troupiers qui, à Berne, ont fait reculer les révolutionnaires, eux aussi, en effet, non moins que les employés fidèles, ont droit à des étrennes ; et ces étrennes, ce serait ce que nous leur enverrions pour Noël.

Si cette idée trouvait dans le public un accueil favorable — et pour qui connaît la générosité fribourgeoise, le résultat n'est pas douteux — ce ne serait pour nous qu'une manière de plus de témoigner au 7^{me} régiment notre sympathie et notre reconnaissance, bien méritées, certes.

Ces jours prochains, d'aimables demoiselles parcourront la ville pour recueillir les dons qu'on voudra bien leur remettre. Les généreux Fribourgeois de la campagne pourront envoyer leurs dons à l'adresse de la Sarinina (Brasserie Viennoise, Fribourg), qui les transmettra au commandant du régiment.

Pour nos soldats

Les Séminaristes soldats du Grand Séminaire Saint-Charles, Fribourg, 10 fr. ; Don anonyme par M. le capitaine-aumônier Savoy, 20 fr. ; M. le chanoine Conus, recteur de Saint-Pierre, 10 fr. ; Anonyme, 1 chemise ; M. et M^{me} Gogniat, 2 draps de lit, 6 mouchoirs, 6 linges de toilette en fil ; M. N. Clément, Yverdon, 22 kg. de miel ; société d'apiculture de la Sarne, 15 kg. 500 miel (2^{me} don) ; Maison Petitpierre, par M^{me} Gallard à M. le capitaine-aumônier Kolly, 50 fr. ; M^{me} veuve Casimir Genoud, Châtel-Saint-Denis, à M. le capitaine Kolly, 10 fr.

Anonyme de Châtel-Saint-Denis, 5 fr. ; M. J. Clément, ingénieur, 5 fr. ; Syndicat agricole de Fribourg et environs, 10 fr. ; M. J. Brulhart, directeur, 10 fr. ; M. le comte Eugène de Diesbach, 50 fr. ; M. Paul Haas, organisateur, 5 fr. ; M. et M^{me} X. Ducretot, 10 fr. ; Anonyme de Treyvaux, 5 fr. ; MM. les membres de la commission des écoles de la ville de Fribourg, 50 fr. ; M. Raymond Mameley, méd. vétérinaire, 5 fr. ; M. Th. (France), sur prière de M. l'abbé Comte, par l'intermédiaire de l'office international d'expédition aux prisonniers de guerre, à Fribourg, 40 fr. 50 ; M. P. Fribourg, 5 fr. ; M. Ovide Macherel, 5 fr. ; MM. Schneider et Aebischer, soldats, 5 fr. ; M. Jean Gérard, libraire, Fribourg, 20 fr. ; M. Auguste Deprey, professeur d'écriture, 5 fr. ; M. Arthur Menwily, poêler-fumiste, 5 fr. ; M. Chavallaz, pensionnaire, 5 fr.

Dernière Heure

Epidémie de grippe

Communiqué de la Police cantonale :
La majeure partie de la population ayant en actuellement la grippe et jouissant par conséquent d'une certaine immunité, le Conseil d'Etat a estimé qu'on pouvait obtenir les mesures restrictives édictées pour combattre l'épidémie. Il a décidé l'ouverture progressive des écoles qui ont d'ailleurs recommencé dans la plupart des cantons. Il a également décidé le rétablissement des foires, sauf dans les communes particulièrement contaminées, qui demanderaient la prolongation de l'interdiction.

L'arrêté de l'autorité cantonale a la teneur suivante :
Article premier. — Le Collège est autorisé à ouvrir immédiatement les premières classes littéraires et commerciales, ainsi que les classes supérieures préparant au baccalauréat. Les autres classes seront ouvertes le 2 janvier 1919.

Art. 2. — Les autres écoles : secondaires, Technique, Ecole normale de Hauterive, etc., pourront faire des propositions à la Direction de l'Instruction publique en vue de l'ouverture progressive de leurs classes. La rentrée générale de ces instituts aura lieu dans la première semaine de l'année prochaine.

Art. 3. — Les écoles primaires rurales pourront être ouvertes avec l'autorisation de la Direction de la police sur préavis favorable du préfet et du médecin-adjoint de la préfecture. Les communes urbaines feront des propositions à la Direction de la police en vue de l'ouverture progressive des classes. Ces propositions seront accompagnées de l'avis du préfet et du médecin-adjoint de la préfecture.

Art. 4. — Les foires sont rétablies, à partir du 1^{er} janvier 1919. Les communes dans lesquelles l'épidémie sévit encore avec intensité pourront toutefois demander la prolongation de l'interdiction.

Legs pie

La Chancellerie de l'Evêché a reçu avec une grande reconnaissance un legs de 3000 francs de M^{me} la comtesse de Diesbach, décédée à Villars-Joux, en faveur du bénéfice de la Chapelle de Villars-Joux.

Aug. Pahud, chancelier.

Aux apprentis et apprenties

A cause de l'épidémie de grippe, l'Office des apprentissages s'est trouvé dans l'impossibilité d'ouvrir le cours de ses épreuves professionnelles en juillet. A maintes reprises, il fut sur le point de convoquer les apprentis, mais l'intensité du fléau qui jette le deuil dans nos foyers l'a retenu jusqu'à ce jour. Comme l'ouverture de ses examens lui est une obligation et non une mesure de son propre vouloir, il se décharge de la responsabilité des dangers qui pourraient en découler.

Si quelque'un de la famille d'un apprenti ou d'une apprentie lui-même a la grippe, l'Office le prie instamment de l'en informer et de ne point se présenter. La partie pratique durera deux jours. Seront supprimés : a) l'exposition à l'ancien hôtel de Zehringen; b) l'examen scolaire et l'examen de dessin; c) la fête de clôture et la distribution officielle des diplômes.

Etranges aux employés fidèles

M. J. Clément, ingénieur, 5 fr.; Syndicat agricole de Fribourg et environs, 10 fr.; M. le comte Eugène de Diesbach, 50 fr.; Anonyme de Treyvaux, 5 fr.; M. C. Guidi-Richard, 5 fr.; MM. les membres de la commission des écoles de la ville de Fribourg, 50 fr.; M. Chavallaz, pensionnaire, 5 fr.; M. et M^{me} Gaston von Jer. Weid, 20 fr.; M. et M^{me} Arnold de Müller, 10 fr.; M^{me} de Zurich, de Reynold, 50 fr.; Communauté de Gurnefens, 15 fr.

L'accident de Romont

Constantin Pillonel, la victime de l'accident arrivé à la scierie de la gare de Romont, n'était pas occupé à scier du bois pour son compte, quand le malheur s'est produit; il accomplissait un travail commandé, en qualité d'ouvrier régulier de l'usine Comte. Le malheureux a été happé par l'arbre de transmission, non par la courroie.

Ligne fribourgeoise contre la tuberculose

Nouveaux dons :
M^{me} veuve Léon Robadey, Romont, 50 fr. — M^{me} de Zoubloff, 60 fr. — M. Jean Cosandey, Siviriez, 20 fr. — M. Léonhard Thürlim, Fournier, 17/III, 5 fr. — M. Jean Jungo, magasinier, 5 fr. — M^{me} Mathilde et Emma Vacheron, Lugnorre, 5 fr. — Société de laiterie de Nant et Sogiez, 10 fr. — M. Loomis, rév. curé de Cheyres, 2 fr. — M. Richo, rév. curé, Bulle, 5 fr. — M. Tomasin, Bulle, 5 fr. — M^{me} Yesin-Berthoud, Bulle, 5 fr. — M. Joseph Demier, Mézières, 2 fr. — M. Püttel, rév. curé, Villarsbourg, 5 fr. — M. J. Gutknecht, Agrisvyl, 5 fr. — M^{me} Koller, inspectrice scolaire, 5 fr. — M. André Corninbœuf, Dondidier, 10 fr. — M. l'avocat Barsch, 5 fr. — M. Gutknecht, charcutier, 5 fr. — M. Tobie de Göttrau, 5 fr. — M^{me} Marthe Gallet, Môtier, 5 fr. — M. Antoine Golliard, Mézières, 2 fr.

Les dons et cotisations peuvent être adressés sans frais au moyen d'un chèque postal (compte 114 226).

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain, jeudi, à 8 h. du matin, messe de Requiem pour les soldats défunts du bataillon 17.

MEMENTO

Voir aux annonces l'avis des conférences de l'Institut de Hautes-Etudes.

La France et les Tchéco-Slovaques

Paris, 11 décembre.
(Havas.) — Le gouvernement français a confié à M. Clément Simon, secrétaire d'ambassade, la mission de représenter la France auprès du gouvernement tchéco-slovaque, en qualité de ministre-résident, à Prague.

Le cas de Guillaume II

La Haye, 11 décembre.
(Gazette de Francfort.) — On fait savoir officiellement :
On ne sait rien, à l'Office des affaires étrangères de La Haye, d'une démarche du gouvernement allemand au sujet de l'extradition de l'ex-empereur et du kronprinz.

Une version de la fuite

La Haye, 11 décembre.
(Gazette de Francfort.) — Divers journaux belges annoncent que le conseil municipal de Spa est en possession de documents desquels il ressortirait que c'est un général hollandais qui est venu chercher l'ex-empereur. Ce général a séjourné dans un hôtel à Verriers, alors que cette localité était encore occupée par les Allemands. C'est de là qu'aurait été préparée la fuite de Guillaume II. La surprise du gouvernement hollandais aurait donc été simulée. C'est un employé d'hôtel qui aurait découvert cette affaire.

Cette nouvelle est sans doute en rapport avec la présence du général von Heutz au grand quartier général allemand, peu avant la catastrophe.

Le démembrement de l'Allemagne

Berlin, 11 décembre.
Le député Ledebour est chargé de préparer un projet de nouvelle division de l'Allemagne en républiques nationales.
Pour la Prusse, le même travail sera fait par le ministre de l'Intérieur.

Le Soviet berlinois a peur des soldats

Berlin, 11 décembre.
(Wolff.) — A la séance d'hier du comité exécutif, a été discutée la proposition formulée à plusieurs reprises d'enlever leurs munitions aux troupes arrivant ou stationnant à Berlin.
Au cours de la discussion, l'opinion générale s'est manifestée d'éviter scrupuleusement toute effusion de sang. On a fait observer que plusieurs formations ont amené avec elles 80.000 projectiles par mitrailleuse. Cela cause de l'inquiétude.
La proposition est adoptée et renvoyée au gouvernement pour être appliquée immédiatement.

Autrichiens et Sud-Slaves

Vienne, 11 décembre.
(B. C. V.) — Les autorités municipales des localités de Goertschach, Vordenberg et Saint-Stefan, dans le val Gail, ont informé le gouvernement de Klagenfurt que, pour des raisons politiques et surtout économiques, elles protestent contre toute annexion aux Yougo-Slaves et qu'elles s'y opposeront de toutes leurs forces.
En raison de l'état d'extrême tension, le gouvernement de Carinthie craint, en cas de nouvelles attaques des Yougo-Slaves, de ne pouvoir assurer le maintien de la tranquillité et de l'ordre.

Les Polonais et la Silésie

Berlin, 11 décembre.
(Wolff.) — A Oppeln et dans presque toutes les villes de Haute-Silésie ont eu lieu des assemblées de protestation contre les prétentions polonaises en ce qui concerne la Haute-Silésie.

Les Italiens en Epire

Athènes, 11 décembre.
(Agence d'Athènes.) — A la séance de la Chambre, de lundi, le président a communiqué un mémoire des députés de l'Epire du Nord, actuellement sous l'occupation italienne, demandant au gouvernement de faire cesser la possession étrangère de cette région.

Ensuite, le président, a communiqué une pétition de l'association des réfugiés de Stroumitza, exprimant le vœu de s'unir à la Grèce. De même, les Grecs de la Thrace bulgare, par pétition, demandent à la Chambre hellénique leur complète libération et leur union à la Grèce.

Les bolchévistes en Livonie

Berlin, 11 décembre.
(Wolff.) — Le service de presse des pays baltiques annonce que, par suite du retrait des troupes allemandes de Pleskau, la guerre des bandes bolchévistes s'étend déjà à la Livonie moyenne.

Le comité national germano-balte de Riga organise des compagnies de landwehr qui seront chargées, avec les troupes de la république allemande, de repousser les incursions des bolchévistes dans les régions des céréales.

Les Grecs de Goerlitz

Berlin, 11 décembre.
(Wolff.) — Il a été procédé à l'arrestation du conseil de soldats nommé par le corps d'armée grec interné à Goerlitz, corps qui s'était rendu aux Allemands au cours de la campagne des Balkans.

Ces troupes grecques poursuivraient un complot insurrectionnel.
En même temps, le gouvernement a fait les démarches nécessaires auprès de l'Entente pour obtenir le rapatriement immédiat des Grecs dans leur patrie.

Démobilisation

Paris, 11 décembre.
Une circulaire ministérielle prescrit la démobilisation de la réserve de l'armée territoriale, comprenant les six classes de 92 à 97, à partir du 25 décembre.
La démobilisation devra être terminée le 5 février 1919.

SUISSE

Assemblée fédérale

Berne, 11 décembre.
L'Assemblée fédérale a procédé ce matin à l'élection du président de la Confédération pour 1919. Voici le résultat du scrutin :
Bulletins distribués : 201; bulletins rendus : 200; bulletins blancs : 12; bulletins valables : 188; majorité absolue : 96.

M. Gustave Ador est élu par 142 voix.
Obtiennent des voix : MM. Müller, 39, Motta, 2, Haab, 3, Schultess, 2.
M. Motta est élu vice-président du Conseil fédéral par 159 suffrages sur 195 bulletins valables. Voix éparses : M. Haab, 22; M. Schultess, 13; M. Müller, 1.

M. de Steiger, vice-chancelier actuel, est élu chancelier de la Confédération, en remplacement de M. Schatzmann, par 116 voix sur 197 bulletins valables.

Le candidat de la droite, M. Hartmann, obtient 66 voix. Il y a quelques voix éparses.
Tous les juges au Tribunal fédéral sont confirmés.

Dans l'élection du président du Tribunal fédéral, M. Picot obtient 112 voix, sur 140 bulletins valables, une majorité absolue de 71.

M. Osterlag obtient 14 voix. Plusieurs autres juges obtiennent également quelques voix.
Pour l'élection du vice-président du Tribunal, la majorité absolue est de 68. M. Osterlag est élu par 118 voix, sur 135 bulletins valables.

En l'honneur de M. Ador

Genève, 11 décembre.
La nouvelle de l'élection de M. Ador comme président de la Confédération a été saluée par des salves d'artillerie et la sonnerie des cloches. Les édifices publics et de nombreuses maisons particulières ont arboré des drapeaux. Les élèves des écoles ont été licenciés. Les collégiens ont parcouru les rues au chant de : Roulez, tambours et d'autres manifestations sont préparées pour célébrer l'événement.

Calendrier

Jeudi 12 décembre

Sainte ADELAÏDE, impératrice

Sainte Adélaïde fut l'illustrée mère des pauvres, qu'elle consolait autant par ses douces paroles que par ses largesses, s'estimant heureuse d'avoir pour intercesseurs auprès de Dieu les membres souffrants de Jésus-Christ.

SOMMAIRE DES REVUES

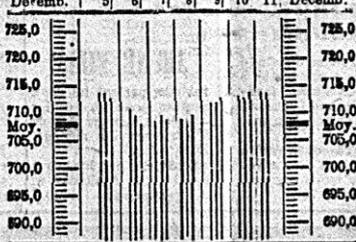
Revue pratique d'apologétique, paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois, sous la direction de Mgr Baudrillard, de l'Académie française.
15 octobre 1918. — Apologétique : Mgr de la Porte : L'Instruction religieuse. — P. J. Dassonville : Israël et chrétien : Jean-Marie, converti de la grande guerre. — F. Mouret : Le concile du Vatican d'après les documents inédits. — Mgr Farges : Visions et hallucinations. — Albert B. : Le respect des consciences. — Informations. — Une lettre intéressante. — Bibliographie.

Les nouveaux abonnés pour 1919 recevront la « Liberté » dès le 15 décembre prochain à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement, pour six mois ou douze mois.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 11 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

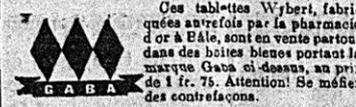


TEMPS PROBABLE

Zurich, 11 décembre, midi.
Ciel nuageux; température relativement douce; quelques pluies par zones.

Avis important!

Faites régulièrement usage des Tablettes Gaba pour vous préserver de la grippe et des refroidissements. Les Tablettes à Gaba jouissent d'une renommée bien établie depuis 70 ans.



STIMULANT
Apt-Hil sv'v'n A. Oulqutna

Institut de Hautes Etudes

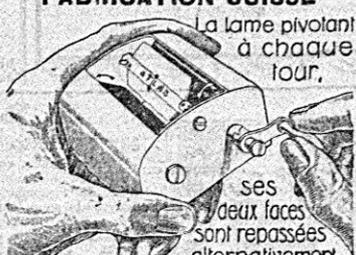
Jeudi, 12 décembre, à 4 h. 1/2. R. P. Jacquin : La croisade; le royaume de Jérusalem.
Jeudi, 12 décembre, à 5 h. 1/2. M. Schorderet : Une institution fribourgeoise trois fois séculaire : la chambre des Scholarques.

A VENDRE

une bonne maison de rapport comprenant cinq logements, cave voûtée, galetas et cour avec eau, bien exposée au soleil et à proximité de la gare.
Ces immeubles conviendrait pour fabrication, atelier ou dépôt.
P 7518 F 7018
Adresser les offres par écrit, d'ici au 25 décembre, au bureau d'affaires SPIELMANN, rue de Romont, 6, Fribourg. P 7518 F 7012

Repasseur « ATLAS » breveté

pour lames de rasoirs genre Gillette
FABRICATION SUISSE



La lame pivotant à chaque tour, ses deux faces sont repassées alternativement.
En vente chez tous les bons couteliers, magasins d'articles de sport, etc.

Gendarmerie genevoise

L'Ecole de recrues de gendarmerie de 1919 commencera dans le courant de janvier prochain. S'inscrire dès maintenant, au Bureau de la gendarmerie, Palais de Justice, qui fournira tous les renseignements nécessaires.
Département de Justice et Police.

FIN DE TRAVAUX

1 locomotive 1 m. écartement 50 P. S. Fr. 10,000.—
1 grue de 4000 kg. portés 4 5 m. Fr. 4000.—
2000 m. raille Decarville 600, Fr. 18.— p. m.
1500 m. voie rails 80 mm. hauteur avec éclisses et boulons compris, Fr. 75.— par 100 kg.
S'adresser : BELLORINI, Borde, 21, Lausanne. 6986

CORDONNIER

J'ai l'honneur d'informer mon honorable clientèle que j'ai ouvert un atelier de cordonnerie, ainsi qu'un magasin pour l'achat et la vente de chaussures d'occasion.
Rue de la Préfecture, 219.
Je conserve l'atelier de Beuregard. 6763
Se recommandant. H. GIRARD, cordonnier.

LE GRAND ST-NICOLAS

a l'avantage de vous aviser qu'il vient d'organiser son
MAGASIN-EXPOSITION
de JOUETS
1^{er} étage de la
Librairie Josué LABASTROU
54, rue de Lausanne, à FRIBOURG

Aug. Keller, tailleur

avise la public de Fribourg, ainsi que ses amis et connaissances, de l'ouverture de son atelier, rue du Temple, 5. — Vêtements sur mesure, coupe soignée, prix modérés.
Se recommande. 6831



Réveils de précision
garantis 3 ans, avec forte sonnerie, absolument sûrs, bon mouvement, cadran lumineux.
N° 244. 1 cloche 9.50
N° 245. 1 grande cloche, avec ou sans portrait d'un général Ville 10.75
N° 263. Pimlico, 2 cloches 11.50
C. Wolter-Moeri Fabrique d'horlogerie La Chaux-de-Fonds

Pour les fêtes

GRAND ET BEAU CHOIX

Meubles fantaisie

POUR CADEAUX
à des prix avantageux
PRIÈRE DE VOIR LES VITRINES
Toujours un grand choix de salles à manger et chambres à coucher, prêtes à livrer.
Se recommande. 6934
Paul LEIBZIG
Téléphone 5.58 Bd. de Péroilles, 4

Vente publique

Pour cause de décès, le soussigné expose aux enchères publiques, devant son domicile, à Grenolles, le 16 décembre, à 1 h. de l'après-midi, 2 vaches portantes dont l'une tréte au veau, 1 génisse de 2 ans, 2 veaux dont l'un de 1 an et l'autre de six mois; 1 char à pont, 1 char à échelle, une caisse à parin avec pompe, une charrue Brabant, 2 herse, 2 harnais pour chevaux et 3 pous traches, 1 four à pain, ainsi que beaucoup d'autres objets dont le détail serait trop long.
7024-1513
L'Exposant :
Vve Marie CLERC, née Bord.

CAFÉ A VENDRE

Samedi 14 décembre prochain, dès 2 h. de l'après-midi, les bois de M. Pierre Neuhaus mettront en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles désignés aux art. 335, 336, 337 et 338 du registre foncier de Fribourg, comprenant maison N° 223, rue de la Préfecture

Café de la Croix fédérale

l'un des meilleurs cafés de la ville, ayant forte clientèle, caves, cour, ateliers et jardin.
Les immeubles seront mis en vente en bloc.
La vente aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel de la Côte, Bâle, à Fribourg.
Les conditions seront lues avant les enchères et peuvent être consultées avec l'extrait du registre foncier, dès ce jour, en l'étude du notaire soussigné.
Par commission : P. Blanc, notaire.

Houille schisteuse

(Schieferkohlen)
première qualité
Favorables conditions de rationnement
● Avantageux pour l'industrie ●
● Vente par quantité minimum de 10 tonnes ●
S. A. Lucernoise
Exportations de charbon
LUCERNE

Vente de bétail, chédail et mobilier

Pour cause de décès, le soussigné expose en vente par voie d'enchères publiques, le 16 décembre 1918, dès 9 heures du matin, devant son domicile, à Courmaman :
Bétail : 1 cheval de 3 ans 8 mois, de confiance, 1 pouliche de 20 mois, 15 pièces de bétail bovin divers; 1 porc à l'engrais, 2 nichées de porcs de 10 semaines.
Chédail : 3 chars à pont, 1 voiture, 1 char à marche avec cadre (patent), 1 fut à parin, 1 charrue Brabant, 1 herse, 1 faucheuse, 1 faucuse, 1 broquette à parin, 1 broquette à 2 roues, 1 bache-paille, 2 colliers de chevaux, 4 colliers de vache, 6 clochettes, 2 tonneaux à choucroute, des selles, 2 balais ces décimaire et divers outils de campagne trop long à détailler, 1 établi et divers outils de charbon.
Mobilier : 2 lits, 1 commode, 1 armoire et divers petits meubles antiques. P 7587 F 7017
Courmaman, le 8 décembre 1918.
L'exposant : Bernard DULA.

Vente de bois par soumission

M. le comte Pierre de Zurich, de Barberêche, mettra en vente environ 120 m³ de bois abattu, soit : environ 4 m³ hêtre, 16 m³ hêtre, 84 m³ sapin.
Pour voir les lots et prendre connaissance des conditions, s'adresser à Otzof, forestier, Barberêche. P 7518 F 6969

Avant de faire vos achats

consultez mes prix avantageux!
Envois à choix sans engagement pour l'acheteur Catalogue illustré de montres, chaînes, bijoux, régule, révis, sur demande gratis et franco.
Montres pour hommes
accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans
N° 201. Remontoir ancre, boîte métal blanc 7.75
N° 207. Remontoir ancre boîte métal blanc à secondes, qualité I 15.—; qualité II. 10.75
N° 107. Remontoir ancre de précision, mouvement soigné, 15 rubis, boîte métal blanc 20.—
N° 209. Remontoir cylindre, bois argent galvan., env. argent, mouv. soigné, 10 rubis 22.50
N° 217. Remontoir ancre de précision, forte boîte arg. gal., env. arg., mouv. très soig., 15 fr. 20.—
Montres pour Dames
accompagnées d'un bulletin de garantie pour 3 ans.
N° 203. Remontoir cylindre, boîte acier oxydé 9.50
N° 218. Remontoir cylindre, boîte argent blanc ou galvané, 6 rubis 15.—
N° 215. Remontoir cylindre, boîte argent galvané, cuvette argent, 8 rubis 17.50
N° 214. Remontoir cyl., forte boîte arg. gal., cuvette argent, mouv. soigné, 10 rubis 20.—
N° 212. Remontoir cylindre, très forte boîte argent gal., env. argent, mouv. soig., 10 fr. 22.50

